



Les experts se prononcent sur le mandat d’initiative

Publié à 15 h, 2026-01-15



Source : STM

Pierre-Luc Lavoie-Légaré

Journaliste, Écho de la Colline et étudiant au Collège Lionel-Groulx

La deuxième séance de commission parlementaire sur le mandat d’initiative portant sur le transport et la mobilité durable s’est tenue avec les experts invités.

Tout d’abord, sur le volet 1, pourtant sur les modes de transport collectif interrégional, Catherine Morency, professeure à l’École polytechnique, s’exprima en disant que le transport régional est assez complexe et que l’on devrait avoir des réseaux robustes qui offrent de la redondance. De plus, madame Morency dit que le Québec n’a pas de programme qui soutient des choix éclairés en matière de transport collectif.

De son côté, Martin Vaillancourt, directeur général du Regroupement national des conseils régionaux de l’environnement (RNCREQ), informa les députés de la commission parlementaire de la répartition du budget du ministère des Transports et de la Mobilité durable. Il avisa que 70 % de celui-ci était consacré à l’aménagement des routes contre 30 % vers le transport collectif. M. Vaillancourt conseille que la répartition doive plutôt être séparée de manière égale, afin de contribuer plus efficacement au transport collectif. De plus, celui-ci nous informa que le financement est en diminution depuis longtemps. Il est, selon lui, nécessaire de trouver des alternatives efficaces et de mettre des taxes régionales sur l’essence. De plus, il ajoute que les gouvernements doivent avoir de la cohérence dans leurs projets et que le train à grande vitesse entre Québec et Toronto sera un bon compétiteur à la voiture. Finalement, il a affirmé qu’il faut mettre le plus d’autobus possible sur nos routes pour s’assurer que la voiture aura de la concurrence.

Puis, sur le volet 2, c’est-à-dire sur les défis de la mobilité dans les grandes agglomérations québécoises, Catherine Morency a dit que les mauvaises décisions d’aménagement sont responsables de la difficulté des citoyens de ces régions à pouvoir utiliser un transport collectif efficace. Elle conseille que la ligne de transport soit planifiée et faite en même temps que la construction de la rue pour faciliter les déplacements. De plus, elle affirma qu’il y a un problème de planification urbaine et qu’il faut revoir le lien entre le transport et l’habitation. La professeure de Polytechnique ajouta aussi qu’il serait pertinent de faire un moratoire sur tout élargissement et prolongement d’autoroute.

Finalement, sur le volet 3, portant sur l'électrification des transports, Martin Vaillancourt affirma qu'il y a des limites à l'électrification et Catherine Morency ajouta qu'il faut tout simplement réduire le nombre de véhicules sur les routes, à essence ou électriques. Malgré le fait que celles-ci sont une bonne option pour réduire les GES, leurs batteries contiennent six fois plus de minéraux que dans un moteur à essence.

Après la commission parlementaire, nous avons eu la chance de nous entretenir avec le ministre des Transports et de la Mobilité durable, Yves Axel Zogbo Digbeu ainsi qu'avec le ministre de la Culture, des Communications et des Langues, Raphaël Laporte pour les questionner en lien avec ce qu'ils viennent d'apprendre aujourd'hui avec les experts.

Tout d'abord, lorsque nous leur avons posé la question à savoir si nous devrions réduire le nombre de véhicules électriques sur les routes et tenter de transférer nos espoirs vers les autobus. Monsieur Laporte répondit « que tout à fait, mais qu'il faut aussi des voitures électriques, mais deux fois moins que ce qu'on a présentement et aussi diminuer le nombre d'automobiles individuelles et ainsi procéder à une électrification des moyens des autres moyens de transport ». Puis, monsieur Digbeu affirma « qu'il faut changer les mentalités et amener plus de personnes à utiliser le transport en commun plutôt que l'auto individuellement pour réduire les GES ».

Puis, lorsqu'il a été questionné sur le fait que rien ne fonctionne au Québec en matière de transport collectif d'après madame Morency, Raphaël Laporte dit que « c'est parce qu'il y a très peu d'offres en dehors des grandes villes et qu'il y a énormément de régions dans la province et que celles-ci sont très éloignées l'une de l'autre et qu'il faudrait mettre des autobus, qu'elles soient électriques ou non ». Le ministre des Transports a pour sa part déclaré « qu'il faudrait associer chaque nouveau quartier à des points de ramassage qui permettent aux gens d'utiliser moins l'auto. Il n'y a pas de plan, mais c'est un sujet qui sera discuté en caucus ».